

Informations COVID-19

Madame, Monsieur,

Vous êtes élève chez nous pour un contrat de formation au permis voiture ou moto.

Nous tenons à vous informer avoir mis tout en œuvre pour sécuriser la venue de nos élèves, pour l'enseignement de la conduite en salle et en leçon. Les consignes sanitaires pour lutter contre la propagation du COVID-19 ont fait l'objet d'un procès interne rigoureux conforme aux règles en vigueur.

Bien entendu, si vous présentez des symptômes (toux, fièvre...), nous vous invitons à reporter votre venue chez nous, nous en informer par téléphone et à consulter votre médecin.

Pour être concret, à votre arrivée :

- Venez avec votre propre masque sans lequel, nous ne pourrions pas assurer l'accès au bureau et aux leçons ;
- Prenez connaissance des consignes sanitaires et respectez les gestes barrière diffusés par le Gouvernement ;
- Pour les élèves moto, vous devrez venir avec votre propre oreillette (prise « Jack » standard) et également avec votre masque (la dispense de celui-ci sera autorisée uniquement lors du port du casque intégral) ;
- Venez à votre leçon seul sans accompagnateur et à l'heure prévue (les retards ne seront pas tolérés pour ne pas atteindre notre organisation journalière quand au protocole sanitaire en vigueur) ;
- Lavez-vous les mains en arrivant ;
- Respectez les consignes de déplacement et d'utilisation des équipements ;
- En leçon, le véhicule aura été désinfecté après chaque passage conformément aux consignes du Gouvernement ;
- Venez avec votre propre stylo.

D'une manière générale, sachez que nos locaux sont nettoyés plusieurs fois par jour incluant les poignées de porte et les terminaux de paiement.

Pour la sécurité de tous, tout élève refusant d'appliquer le protocole sanitaire en vigueur se verra malheureusement refuser l'accès à l'établissement. Merci de votre compréhension. Au plaisir de vous retrouver ! 😊 😊

L'équipe de l'Auto-moto école PASSION

ATTESTATION

Je soussigné Monsieur – Madame atteste avoir pris connaissance des consignes sanitaires ci-dessus, confirme la mise place de celles-ci par l'auto-école et s'engage moi-même à les respecter.

Fait à Nevers, le/...../2020

<u>L'élève</u>	<u>L'auto-école</u>
« Lu et approuvé »	« Lu et approuvé »

Fait en deux exemplaires :

- ***Un exemplaire remis en main propre à l'élève ;***
- ***Un exemplaire pour l'école de conduite.***